

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME

COMPTE-RENDU

SEANCE DU 24 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt quatre avril, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de SANCOURT, sous la présidence de Monsieur André SALOME, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. CARRIERE Jean-Pierre, DE WITASSE THEZY Charles, BARBIER Marc, GRIMAUX Patrice, BOITEL Francis, PEUGNET Arnaud, Mme CARTIERRE Marie-Françoise, M. VERMANDER Bertrand, Mme RIQUIER Julie, MM. DELATTRE Luc, MEUNIER Bernard, DUPRE Benoît, MERESSE Christian, Mme CARLIER Eliane, M. DEMULE Frédéric, Mme LEFEVRE Giovanna, M. JOANNES Célestin, Mme PAVENT Marie, MM. URIER Francis, HONDERMARCK Pierre, DELVILLE Jean-Pierre, SCHIETTECATTE Benoît, JOLY Vincent.

M. BARBIER Marc avait donné pouvoir à M. LEGRAND Eric.
M. BOITEL Francis avait donné pouvoir à M. VASSENT Christophe.
M. PEUGNET Arnaud avait donné pouvoir à M. LALOI François.
Mme CARTIERRE Marie-Françoise avait donné pouvoir à M. MOLET Luc.
Mme RIQUIER Julie avait donné pouvoir à Mme SPRYSCH Aline.
M. MEUNIER Bernard avait donné pouvoir à M. CARPENTIER Pierre.
M. DUPRE Benoît avait donné pouvoir à M. AVY Christian.
M. DEMULE Frédéric avait donné pouvoir à Mme RAGUENEAU Françoise.
Mme LEFEVRE Giovanna avait donné pouvoir à M. LEFEVRE Philippe.
M. JOANNES Célestin avait donné pouvoir à M. VILBERT Christian.
M. URIER Francis avait donné pouvoir à M. LEFEBVRE Serge.
M. HONDERMARCK Pierre avait donné pouvoir à M. LECOMTE Frédéric.
M. JOLY Vincent avait donné pouvoir à Mme DUVAL Frédérique.
M. CARRIERE Jean-Pierre était représenté par Mme POTURALSKI Patricia, suppléante.
M. GRIMAUX Patrice était représenté par M. WYSOCKI Dominique, suppléant.
M. MERESSE Christian était représenté par M. GRAIN Roland, suppléant.
M. SCHIETTECATTE Benoît était représenté par M. HAUDIQUEZ Florent, suppléant.

Secrétaire de séance : M. MERLIER Jacques

Le procès-verbal de la séance du 28 mars 2019 est adopté à l'unanimité.

Le Président passe à l'ordre du jour.

BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE
COMPTE DE GESTION 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2018,

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018 du budget annexe du Centre Aquatique a été réalisée par le comptable public de la trésorerie de Ham-Nesle.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la Communauté de Communes.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du receveur,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2018 du budget annexe Centre Aquatique, dont les écritures sont conformes au compte administratif de la Communauté de Communes pour le même exercice,

Dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

BUDGET ANNEXE MICRO-CRECHE
COMPTE DE GESTION 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2018,

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018 du budget annexe Micro-crèche a été réalisée par le comptable public de la trésorerie de Ham-Nesle.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la Communauté de Communes.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du receveur,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2018 du budget annexe Micro-crèche, dont les écritures sont conformes au compte administratif de la Communauté de Communes pour le même exercice,

Dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITES N° 1 »
COMPTE DE GESTION 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2018,

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018 du budget annexe « Zone d'Activités n°1 » a été réalisée par le comptable public de la trésorerie de Ham-Nesle.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la Communauté de Communes.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du receveur,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2018 du budget annexe « Zone d'activités n° 1 », dont les écritures sont conformes au compte administratif de la Communauté de Communes pour le même exercice,

Dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITES N° 2 »
COMPTE DE GESTION 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2018,

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018 du budget annexe « Zone d'Activités n° 2 » a été réalisée par le comptable public de la trésorerie de Ham-Nesle.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la Communauté de Communes.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du receveur,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2018 du budget annexe « Zone d'activités n° 2 », dont les écritures sont conformes au compte administratif de la Communauté de Communes pour le même exercice,

Dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITES N° 3 » **COMPTE DE GESTION 2018**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2018,

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018 du budget annexe « Zone d'activités n° 3 » a été réalisée par le comptable public de la trésorerie de Ham-Nesle.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la Communauté de Communes.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du receveur,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2018 du budget annexe « Zone d'activités n° 3 », dont les écritures sont conformes au compte administratif de la Communauté de Communes pour le même exercice,

Dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES EPPEVILLE »
COMPTE DE GESTION 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2018,

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018 du budget annexe « Zone d'activités économiques d'Eppeville » a été réalisée par le comptable public de la trésorerie de Ham-Nesle.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la Communauté de Communes.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du receveur,

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2018 du budget annexe « Zone d'activités économiques d'Eppeville », dont les écritures sont conformes au compte administratif de la Communauté de Communes pour le même exercice,

Dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

BUDGET ANNEXE « PEPINIERE D'ENTREPRISES »
COMPTE DE GESTION 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2018,

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018 du budget annexe « Pépinière d'Entreprises » a été réalisée par le comptable public de la trésorerie de Ham-Nesle.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la Communauté de Communes.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du receveur,

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2018 du budget annexe « Pépinière d'Entreprises », dont les écritures sont conformes au compte administratif de la Communauté de Communes pour le même exercice,

Dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

BUDGET ANNEXE « BATIMENT INDUSTRIEL A VOCATION LOCATIVE »
COMPTE DE GESTION 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2018,

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018 du budget annexe « Bâtiment industriel à vocation locative » a été réalisée par le comptable public de la trésorerie de Ham-Nesle.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la Communauté de Communes.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du receveur,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2018 du budget annexe « Bâtiment industriel à vocation locative », dont les écritures sont conformes au compte administratif de la Communauté de Communes pour le même exercice,

Dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF »
COMPTE DE GESTION 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2018,

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018 du budget annexe « Assainissement non collectif » a été réalisée par le comptable public de la trésorerie de Ham-Nesle.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la Communauté de Communes.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du receveur,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2018 du budget annexe « Assainissement non collectif », dont les écritures sont conformes au compte administratif de la Communauté de Communes pour le même exercice,

Dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

BUDGET GENERAL
COMPTE DE GESTION 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2018,

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018 du budget général de la CCES a été réalisée par le comptable public de la trésorerie de Ham-Nesle.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la Communauté de Communes.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du receveur,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2018 du budget général, dont les écritures sont conformes au compte administratif de la Communauté de Communes pour le même exercice,

Dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

BUDGET ANNEXE « CENTRE AQUATIQUE » **COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Grégory LABILLE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018, dressé par Monsieur André SALOME, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les éventuelles décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, par 42 voix pour, 15 abstentions (Mme ERCAN Esra, MM. LEFEBVRE Serge, URIER Francis, GRAVET Jacques, LAOUT Didier, LALOI François, PEUGNET Arnaud, BONEF Marc, CHASSELON Jean-Claude, LAURENT Jean-Luc, ACQUAIRE Alain, VAILLANT Jean-Pierre, LEGRAND Eric, BARBIER Marc, BRESOUS Yannick),

1 – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

| 2018 | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | TOTAL | |
|--------------------------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents |
| Résultats reportés 2017 | 411 440,03 | | 306 738,44 | | 718 178,47 | 0,00 |
| Opérations de l'exercice 2018 | 1 216 270,66 | 1 097 742,11 | 165 977,50 | 298 258,29 | 1 382 248,16 | 1 396 000,40 |
| Totaux | 1 627 710,69 | 1 097 742,11 | 472 715,94 | 298 258,29 | 2 100 426,16 | 1 396 000,40 |
| Résultats de clôture | 529 968,58 | | 174 457,65 | | 704 426,23 | |
| Restes à réaliser 2018 | | | 23 389,46 | | | |
| Résultats avec les restes à réaliser | | | 197 847,11 | | | |
| Résultats finaux 2018 | 529 968,58 | 0,00 | 197 847,11 | 0,00 | 727 815,69 | 0,00 |

2 – constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

BUDGET ANNEXE « MICRO CRECHE »
COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Grégory LABILLE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018, dressé par Monsieur André SALOME, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les éventuelles décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, Après en avoir délibéré, par 41 voix pour, 16 abstentions (Mme ERCAN Esra, MM. LEFEBVRE Serge, URIER Francis, GRAVET Jacques, LAOUT Didier, LALOI François, PEUGNET Arnaud, BONEF Marc, CHASSELON Jean-Claude, LAURENT Jean-Luc, ACQUAIRE Alain, VAILLANT Jean-Pierre, LEGRAND Eric, BARBIER Marc, BRESOUS Yannick, MEREL Michel),

1 – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

| 2018 | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | TOTAL | |
|--------------------------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents |
| Résultats reportés 2017 | | | | | | |
| Opérations de l'exercice 2018 | | | 914 707,54 | 33 133,60 | 914 707,54 | 33 133,60 |
| Totaux | | | 914 707,54 | 33 133,60 | 914 707,54 | 33 133,60 |
| Résultats de clôture | | | 881 573,94 | 0,00 | 881 573,94 | 0,00 |
| Restes à réaliser 2018 | | | 329 549,03 | | | |
| Résultats avec les restes à réaliser | | | 1 211 122,97 | | | |
| Résultats finaux 2018 | | | 1 211 122,97 | 0,00 | 1 211 122,97 | 0,00 |

2 – constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITES N° 1 »
COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Grégory LABILLE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018, dressé par Monsieur André SALOME, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les éventuelles décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, Après en avoir délibéré, par 41 voix pour, 16 abstentions (Mme ERCAN Esra, MM. LEFEBVRE Serge, URIER Francis, GRAVET Jacques, LAOUT Didier, LALOI François, PEUGNET Arnaud, BONEF Marc, CHASSELON Jean-Claude, LAURENT Jean-Luc, ACQUAIRE Alain, VAILLANT Jean-Pierre, LEGRAND Eric, BARBIER Marc, BRESOUS Yannick, MEREL Michel),

1 – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

| 2018 | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | TOTAL | |
|--------------------------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents |
| Résultats reportés 2017 | 583 147,88 | | 163 342,50 | | 746 490,38 | 0,00 |
| Opérations de l'exercice 2018 | 163 342,00 | 186 907,00 | 163 342,00 | 163 342,00 | 326 684,00 | 350 249,00 |
| Totaux | 746 489,88 | 186 907,00 | 326 684,50 | 163 342,00 | 1 073 174,38 | 350 249,00 |
| Résultats de clôture | 559 582,88 | 0,00 | 163 342,50 | 0,00 | 722 925,38 | 0,00 |
| Restes à réaliser 2018 | | | | | | |
| Résultats avec les restes à réaliser | 559 582,88 | | 163 342,50 | | | |
| Résultats finaux 2018 | 559 582,88 | 0,00 | 163 342,50 | 0,00 | 722 925,38 | 0,00 |

2 – constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITES N° 2 »
COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Grégory LABILLE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018, dressé par Monsieur André SALOME, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les éventuelles décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, par 41 voix pour, 16 abstentions (Mme ERCAN Esra, MM. LEFEBVRE Serge, URIER Francis, GRAVET Jacques, LAOUT Didier, LALOI François, PEUGNET Arnaud, BONEF Marc, CHASSELON Jean-Claude, LAURENT Jean-Luc, ACQUAIRE Alain, VAILLANT Jean-Pierre, LEGRAND Eric, BARBIER Marc, BRESOUS Yannick, MEREL Michel),

1 – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

| 2018 | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | TOTAL | |
|--------------------------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents |
| Résultats reportés 2017 | | 504 051,63 | 442 590,53 | | 442 591,53 | 504 051,63 |
| Opérations de l'exercice 2018 | 446 942,15 | 446 942,15 | 446 942,15 | 922 590,53 | 893 884,30 | 1 369 532,68 |
| Totaux | 446 942,15 | 950 993,78 | 889 532,68 | 922 590,53 | 1 336 475,83 | 1 873 584,31 |
| Résultats de clôture | 0,00 | 504 051,63 | 0,00 | 33 057,85 | 0,00 | 537 109,48 |
| Restes à réaliser 2018 | | | | | | |
| Résultats avec les restes à réaliser | | 504 051,63 | | 33 057,38 | | |
| Résultats finaux 2018 | 0,00 | 504 051,63 | 0,00 | 33 057,38 | 0,00 | 537 109,48 |

2 – constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITES N° 3 »
COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Grégory LABILLE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018, dressé par Monsieur André SALOME, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les éventuelles décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, par 41 voix pour, 16 abstentions (Mme ERCAN Esra, MM. LEFEBVRE Serge, URIER Francis, GRAVET Jacques, LAOUT Didier, LALOI François, PEUGNET Arnaud, BONEF Marc, CHASSELON Jean-Claude, LAURENT Jean-Luc, ACQUAIRE Alain, VAILLANT Jean-Pierre, LEGRAND Eric, BARBIER Marc, BRESOUS Yannick, MEREL Michel),

1 – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

| 2018 | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | TOTAL | |
|--------------------------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents |
| Résultats reportés 2017 | 817,00 | | | | 817,00 | |
| Opérations de l'exercice 2018 | 30 686,00 | | | | 30 686,00 | |
| Totaux | 31 503,00 | | | | 31 503,00 | |
| Résultats de clôture | 31 503,00 | | | | 31 503,00 | |
| Restes à réaliser 2018 | | | | | | |
| Résultats avec les restes à réaliser | | | | | | |
| Résultats finaux 2018 | 31 503,00 | | | | 31 503,00 | |

2 – constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES D'EPPEVILLE »
COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Grégory LABILLE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018, dressé par Monsieur André SALOME, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les éventuelles décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, par 41 voix pour, 16 abstentions (Mme ERCAN Esra, MM. LEFEBVRE Serge, URIER Francis, GRAVET Jacques, LAOUT Didier, LALOI François, PEUGNET Arnaud, BONEF Marc, CHASSELON Jean-Claude, LAURENT Jean-Luc, ACQUAIRE Alain, VAILLANT Jean-Pierre, LEGRAND Eric, BARBIER Marc, BRESOUS Yannick, MEREL Michel),

1 – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

| 2018 | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | TOTAL | |
|--------------------------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| LIBELLE | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents |
| Résultats reportés 2017 | | 78 659,91 | | 2 903,56 | 0,00 | 81 563,47 |
| Opérations de l'exercice 2018 | 8 355,19 | 8 355,19 | 8 355,19 | 7 096,44 | 16 710,38 | 15 451,63 |
| Totaux | 8 355,19 | 87 015,10 | 8 355,19 | 10 000 | 16 710,38 | 97 015,10 |
| Résultats de clôture | | 78 659,91 | | 1 644,81 | 0,00 | 80 304,72 |
| Restes à réaliser 2018 | | | | | | |
| Résultats avec les restes à réaliser | | | | | | |
| Résultats finaux 2018 | 0,00 | 78 659,91 | 0,00 | 1 644,81 | 0,00 | 80 304,72 |

2 – constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

BUDGET ANNEXE « PEPINIERE D'ENTREPRISES »
COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Grégory LABILLE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018, dressé par Monsieur André SALOME, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les éventuelles décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, par 39 voix pour, 18 abstentions (Mme ERCAN Esra, MM. LEFEBVRE Serge, URIER Francis, GRAVET Jacques, LAOUT Didier, LALOI François, PEUGNET Arnaud, BONEF Marc, CHASSELON Jean-Claude, LAURENT Jean-Luc, ACQUAIRE Alain, VAILLANT Jean-Pierre, LEGRAND Eric, BARBIER Marc, BRESOUS Yannick, MEREL Michel, VASSENT Christophe, BOITEL Francis),

1 – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

| 2018 | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | TOTAL | |
|--------------------------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| LIBELLE | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents |
| Résultats reportés 2017 | 3 359,36 | | 319 003,11 | | 322 362,47 | 0,00 |
| Opérations de l'exercice 2018 | 29 175,65 | 29 977,96 | 22 435,58 | | 51 611,23 | 29 977,96 |
| Totaux | 32 535,01 | 29 977,96 | 341 438,69 | 0,00 | 373 973,70 | 29 977,96 |
| Résultats de clôture | 2 557,05 | 0,00 | 341 438,69 | 0,00 | 343 995,74 | 0,00 |
| Restes à réaliser 2018 | | | 30 833,78 | | 30 833,78 | |
| Résultats avec les restes à réaliser | 2 557,05 | | 372 272,47 | | 374 829,52 | |
| Résultats finaux 2018 | 2 557,05 | 0,00 | 372 272,47 | 0,00 | 374 829,52 | 0,00 |

2 – constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

BUDGET ANNEXE « BATIMENT INDUSTRIEL A VOCATION LOCATIVE »
COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Grégory LABILLE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018, dressé par Monsieur André SALOME, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les éventuelles décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, par 41 voix pour, 16 abstentions (Mme ERCAN Esra, MM. LEFEBVRE Serge, URIER Francis, GRAVET Jacques, LAOUT Didier, LALOI François, PEUGNET Arnaud, BONEF Marc, CHASSELON Jean-Claude, LAURENT Jean-Luc, ACQUAIRE Alain, VAILLANT Jean-Pierre, LEGRAND Eric, BARBIER Marc, BRESOUS Yannick, MEREL Michel),

1 – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

| 2018 | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | TOTAL | |
|--------------------------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| LIBELLE | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents |
| Résultats reportés 2017 | | 91 766,03 | | 6 990,84 | | 98 756,87 |
| Opérations de l'exercice 2018 | 46 479,20 | 80 632,11 | 31 905,36 | 30 616,95 | 78 384,56 | 111 249,06 |
| Totaux | 46 479,20 | 172 398,14 | 31 905,36 | 37 607,79 | 78 384,56 | 210 005,93 |
| Résultats de clôture | | 125 918,94 | | 5 702,43 | | 131 621,371 |
| Restes à réaliser 2018 | | | | | | |
| Résultats avec les restes à réaliser | | 125 918,94 | | 5 702,43 | | 131 621,37 |
| Résultats finaux 2018 | 0,00 | 125 918,94 | 0,00 | 5 702,43 | 0,00 | 131 621,37 |

2 – constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF »
COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Grégory LABILLE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018, dressé par Monsieur André SALOME, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les éventuelles décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, par 39 voix pour, 18 abstentions (Mme ERCAN Esra, MM. LEFEBVRE Serge, URIER Francis, GRAVET Jacques, LAOUT Didier, LALOI François, PEUGNET Arnaud, BONEF Marc, CHASSELON Jean-Claude, LAURENT Jean-Luc, ACQUAIRE Alain, VAILLANT Jean-Pierre, LEGRAND Eric, BARBIER Marc, BRESOUS Yannick, MEREL Michel, VASSENT Christophe, BOITEL Francis),

1 – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

| 2018 | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | TOTAL | |
|--------------------------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents |
| Résultats reportés 2017 | | 21 508,21 | | 6 025,00 | | 27 532,00 |
| Opérations de l'exercice 2018 | 20 509,40 | 60 919,28 | 28 071,00 | 22 599,00 | 48 580,40 | 83 518,28 |
| Totaux | 20 509,40 | 82 427,49 | 28 071,00 | 28 624,00 | 48 580,40 | 111 050,28 |
| Résultats de clôture | | 61 918,09 | | 553,00 | | 62 471,09 |
| Restes à réaliser 2018 | | | 2 288,00 | | | |
| Résultats avec les restes à réaliser | | 61 918,09 | 1 735,00 | | | 60 183,09 |
| Résultats finaux 2018 | 0,00 | 61 918,09 | 1 735,00 | 0,00 | 0,00 | 60 183,09 |

2 – constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

BUDGET PRINCIPAL **COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Grégory LABILLE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018, dressé par Monsieur André SALOME, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les éventuelles décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, par 39 voix pour, 18 abstentions (Mme ERCAN Esra, MM. LEFEBVRE Serge, URIER Francis, GRAVET Jacques, LAOUT Didier, LALOI François, PEUGNET Arnaud, BONEF Marc, CHASSELON Jean-Claude, LAURENT Jean-Luc, ACQUAIRE Alain, VAILLANT Jean-Pierre, LEGRAND Eric, BARBIER Marc, BRESOUS Yannick, MEREL Michel, VASSENT Christophe, BOITEL Francis),

1 – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

| 2018 | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | TOTAL | |
|--------------------------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| LIBELLE | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents |
| Résultats reportés 2017 | | 12 802 776,24 | | 1 893 873,81 | | 14 696 650,05 |
| Opérations de l'exercice 2018 | 8 657 898,70 | 8 736 501,16 | 6 587 732,49 | 3 109 516,81 | 15 245 631,19 | 11 846 017,97 |
| Totaux | 8 657 898,70 | 21 539 277,40 | 6 587 732,49 | 5 003 390,62 | 15 245 631,19 | 26 542 668,02 |
| Résultats de clôture | | 12 881 378,70 | 1 584 341,87 | | | 11 297 036,83 |
| Restes à réaliser 2018 | | | 1 406 275,22 | 532 233,01 | 874 042,21 | |
| Résultats avec les restes à réaliser | | 12 881 378,70 | 2 990 617,09 | 532 233,01 | | 10 422 994,62 |
| Résultats finaux 2018 | 0,00 | 12 881 378,70 | 2 458 384,08 | 0,00 | 0,00 | 10 422 994,62 |

2 – constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

AFFECTATION DES RESULTATS 2018 AU BUDGET PRINCIPAL 2019

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2018,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

| | RESULTAT CA 2017 | VIREMENT A LA SF | RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 | RESTES A REALISER 2018 | SOLDE DES RESTES A REALISER | CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT |
|--------|------------------------|---------------------|-----------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|---|
| INVEST | 1893 873,81 € | | - 3478 215,68 € | 1406 275,22 € 532 233,01 € | - 874 042,21 € | - 2458 384,08 € |
| FONCT | 12802 776,24 € | - € | 78 602,46 € | | | 12881 378,70 € |

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Après en avoir délibéré, par 40 voix pour, 18 abstentions (Mmes ERCAN Esra, RAGUENEAU Françoise, MM. DEMULE Frédéric, LEFEBVRE Serge, URIER Francis, GRAVET Jacques, LAOUT Didier, LALOÏ François, PEUGNET Arnaud, BONEF Marc, CHASSELON Jean-Claude, LAURENT Jean-Luc, ACQUAIRE Alain, VAILLANT Jean-Pierre, LEGRAND Eric, BARBIER Marc, BRESOUS Yannick, MEREL Michel),

Décide d'affecter le résultat comme suit :

| | |
|---|----------------|
| EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2018 | 12881 378,70 € |
| Affectation obligatoire : | |
| A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) | 2458 384,08 € |
| Solde disponible affecté comme suit : | |
| Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) | - € |
| Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) | 10422 994,62 € |
| Total affecté au c/ 1068 : | 2458 384,08 € |
| DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2017 | |
| Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement | |

AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET DE CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) – AP17.A

Par délibération n° 2017-104 du 25 septembre 2017 le conseil communautaire a délibéré sur l'adoption d'une AP/CP pour la construction du Pôle multifonctions de Nesle.

Par délibération n° 2018-42 du 13 avril 2018, cette AP/CP a été révisée pour tenir compte des restes à réaliser 2017 de l'opération et des coûts révisés à l'issue des appels d'offres.

Elle se présentait, en 2018, de la façon suivante :

| N° d'AP | Libellé | Montant de l'AP | CP Réalisé | CP 2018 après augmentation | CP 2019 | CP 2020 |
|---------|--|-----------------|------------|----------------------------|-----------|------------|
| AP 17.A | Construction du Pôle Multifonctions de Nesle | 11 331 263 | 572 226.86 | 6 000 000 | 4 000 000 | 759 036.14 |

Compte tenu des plus-values envisagées au Pôle interentreprises et au Pôle événementiel, pour respectivement, 329 200 € HT et 293 975 € HT et des restes à réaliser au budget micro-crèche, il est proposé :

1/ d'augmenter les crédits dédiés à la construction de la micro-crèche, dans son budget annexe, afin de faire face aux coûts imputés, et cela à hauteur de 474 549 € (différence entre le projet initial et les imputations réalisées durant les travaux). Au vu des dépenses liquidées jusqu'à présent (1 195 000 € HT) ainsi que des restes à réaliser, cela implique d'inscrire au budget annexe micro-crèche pour 2019 des dépenses à hauteur de 479 549.03 € HT.

2/ de minorer ainsi l'Autorisation de Paiement des coûts imputés au budget annexe Micro-crèche, initialement prévus au budget général mais de la majorer des plus-values envisagées en début d'année, soit une AP à hauteur de 11 509 614,16 € TTC (11 331 263 € TTC – 474 549 € HT + 623 175 € HT = 11 509 614.16 TTC)

Aussi, et compte tenu des crédits liquidés jusqu'à présent, qui représentent :

- avant 2017 : 128 737,14 € TTC
- au 31/12/2017 : 572 226,86 € TTC
- au 31/12/2018 : 2 938 436,27 € TTC

Il est proposé de modifier l'AP/CP de la manière suivante :

| N° d'AP | Libellé | Montant de l'AP recalibrée | CP Réalisés | CP 2019 | CP 2020 |
|---------|--|----------------------------|--------------|--------------|------------|
| AP 17.A | Construction du Pôle Multifonctions de Nesle | 11 509 614,16 | 3 639 400,28 | 7 142 948,78 | 856 002,11 |

Le crédit de paiement sera inscrit sur le compte 23-2313-33 de l'opération d'équipement 0145 du budget prévisionnel 2019.

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 38 voix pour, 18 voix contre (Mme ERCAN Esra, MM. LEFEBVRE Serge, URIER Francis, GRAVET Jacques, LAOUT Didier, LALOI François, PEUGNET Arnaud, BONEF Marc, CHASSELON Jean-Claude, LAURENT Jean-Luc, ACQUAIRE Alain, VAILLANT Jean-Pierre, LEGRAND Eric, BARBIER Marc, BRESOUS Yannick, MEREL Michel, VASSENT Christophe, BOITEL Francis), 2 abstentions (Mme RAGUENEAU Françoise, M. DEMULE Frédéric),

Approuve la nouvelle autorisation de programme et sa répartition en termes de crédits de paiement pour la construction du pôle multifonctions de Nesle telle que présentée ci-dessus.

ADOPTION DES TAUX D'IMPOSITION 2019

Considérant que la Communauté de Communes bénéficie, pour financer ses services, des bases d'imposition sur les impôts locaux :

- . la taxe d'habitation,
- . la taxe foncière bâtie,
- . la taxe foncière non bâtie,
- . la contribution foncière des entreprises (CFE),
- . la fiscalité professionnelle éolienne,
- . la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 38 voix pour, 18 voix contre (Mmes ERCAN Esra, RAGUENEAU Françoise, MM. LEFEBVRE Serge, URIER Francis, GRAVET Jacques, LAOUT Didier, LALOI François, PEUGNET Arnaud, BONEF Marc, CHASSELON Jean-Claude, ACQUAIRE Alain, VAILLANT Jean-Pierre, LEGRAND Eric, BARBIER Marc, BRESOUS Yannick, MEREL Michel, VASSENT Christophe, BOITEL Francis), 2 abstentions (MM. DEMULE Frédéric, LAURENT Jean-Luc),

Fixe les taux d'imposition 2019, ainsi qu'il suit :

| | |
|---|---------|
| Taxe d'habitation | 11,40 % |
| Taxe foncière sur les propriétés bâties | 9,63 % |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 12,54 % |
| Contribution Foncière des Entreprises (CFE) | 6,42 % |
| Contribution Foncière des Entreprises de Zone (CFE Z) | 18,53 % |
| Fiscalité professionnelle éolienne | 18,53 % |
| Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères | 3,74 % |

Autorise le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

VOTE DU BUDGET GENERAL ET DES BUDGETS ANNEXES 2019

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

Adopte les budgets 2019, comme suit :

Par 42 voix pour, 15 voix contre (Mme ERCAN Esra, MM. LEFEBVRE Serge, URIER Francis, GRAVET Jacques, LAOUT Didier, LALOI François, PEUGNET Arnaud, BONEF Marc, CHASSELON Jean-Claude, ACQUAIRE Alain, VAILLANT Jean-Pierre, LEGRAND Eric, BARBIER Marc, BRESOUS Yannick, MEREL Michel), 1 abstention (M. LAURENT Jean-Luc),

Budget Primitif 2019

Budget Annexe Centre Aquatique

Fonctionnement

| Compte | Libellé | Propositions 2019 |
|--------|--|-----------------------|
| 011 | Charges à caractère général | 377 750,00 € |
| 012 | Charges de personnel | 530 000,00 € |
| 65 | Autres charges courantes | - € |
| 66 | Charges financières | 39 500,00 € |
| 67 | Charges exceptionnelles | 200,00 € |
| 042 | Opération d'ordre | 202 000,00 € |
| 022 | Dépenses imprévues | 500,00 € |
| 023 | Virement à la section d'investissement | 190 667,65 € |
| 002 | Déficit de fonctionnement reporté | 529 968,58 € |
| | TOTAL DES DEPENSES | 1 870 586,23 € |
| 70 | Ventes de produits fabriqués | 220 000,00 € |
| 74 | Dotations, subventions et participations | 71 500,00 € |
| 75 | Autres produits de gestion | 1 489 086,23 € |
| 77 | Produits exceptionnels | 1 000,00 € |
| 042 | Opération d'ordre | 81 000,00 € |
| 13 | Atténuation de charges | 8 000,00 € |
| | TOTAL DES RECETTES | 1 870 586,23 € |

Investissement

| Compte | Libellé | Propositions 2019 |
|--------|---------------------------------------|---------------------|
| 001 | Solde d'exécution reporté | 174 457,65 € |
| 16 | Emprunts et dettes assimilées | 50 810,00 € |
| 21 | Immobilisations corporelles | 106 400,00 € |
| 040 | Opération d'ordre | 81 000,00 € |
| | TOTAL DES DEPENSES | 412 667,65 € |
| 10 | Dotations, Fonds divers | 10 000,00 € |
| 13 | Subvention d'investissement | 10 000,00 € |
| 16 | Emprunts et dettes assimilées | - € |
| 040 | Opération d'ordres entre section | 202 000,00 € |
| 021 | Virement de la section fonctionnement | 190 667,65 € |
| | TOTAL DES RECETTES | 412 667,65 € |

Par 43 voix pour, 14 voix contre (Mme ERCAN Esra, MM. LEFEBVRE Serge, URIER Francis, GRAVET Jacques, LAOUT Didier, LALOI François, PEUGNET Arnaud, BONEF Marc, CHASSELON Jean-Claude, ACQUAIRE Alain, VAILLANT Jean-Pierre, LEGRAND Eric, BARBIER Marc, BRESOUS Yannick), 1 abstention (Mme RAGUENEAU Françoise),

Budget Primitif 2019

Budget Annexe : Micro-Crèche

Fonctionnement

| Compte | Libellé | Propositions 2019 |
|--------|--|-------------------|
| 011 | Charges à caractère général | 1 350,00 € |
| 023 | Virement à la section d'investissement | 4 650,00 € |
| | TOTAL DES DEPENSES | 6 000,00 € |
| 002 | Solde de fonctionnement reporté | - € |
| 75 | Autres produits de gestion courante | 6 000,00 € |
| | TOTAL DES RECETTES | 6 000,00 € |

Investissement

| Compte | Libellé | Propositions 2019 |
|--------|---------------------------------------|-----------------------|
| 001 | Solde d'exécution reporté | 881 573,94 € |
| 21 | Immobilisations corporelles | - € |
| 23 | Immobilisations en cours | 479 549,03 € |
| | TOTAL DES DEPENSES | 1 361 122,97 € |
| 021 | Virement de la section fonctionnement | 4 650,00 € |
| 040 | Opération d'ordres entre section | - € |
| 13 | Subvention d'investissement | 662 672,00 € |
| 16 | Emprunts et dettes assimilées | 693 800,97 € |
| | TOTAL DES RECETTES | 1 361 122,97 € |

Par 44 voix pour, 14 voix contre (Mme ERCAN Esra, MM. LEFEBVRE Serge, URIER Francis, GRAVET Jacques, LAOUT Didier, LALOI François, PEUGNET Arnaud, BONEF Marc, CHASSELON Jean-Claude, ACQUAIRE Alain, VAILLANT Jean-Pierre, LEGRAND Eric, BARBIER Marc, BRESOUS Yannick),

Budget Primitif 2019

Budget Annexe : Pépinière d'entreprises

Fonctionnement

| Compte | Libellé | Propositions 2019 |
|--------|-------------------------------------|--------------------|
| 011 | Charges à caractère général | 16 462,95 € |
| 67 | Charges exceptionnelles | 10 000,00 € |
| 002 | Solde de fonctionnement reporté | 2 557,05 € |
| | | |
| | TOTAL DES DEPENSES | 29 020,00 € |
| 70 | Produits des services | 20,00 € |
| 75 | Autres produits de gestion courante | 29 000,00 € |
| | TOTAL DES RECETTES | 29 020,00 € |

Investissement

| Compte | Libellé | Propositions 2019 |
|--------|---------------------------------------|---------------------|
| 001 | Solde d'exécution reporté | 341 438,69 € |
| 21 | Immobilisations corporelles | 16 754,35 € |
| 23 | Immobilisations en cours | 49 079,43 € |
| | TOTAL DES DEPENSES | 407 272,47 € |
| | | |
| 021 | Virement de la section fonctionnement | - € |
| 16 | Emprunts et dettes assimilées | 407 272,47 € |
| | TOTAL DES RECETTES | 407 272,47 € |

Par 44 voix pour, 14 voix contre (Mme ERCAN Esra, MM. LEFEBVRE Serge, URIER Francis, GRAVET Jacques, LAOUT Didier, LALOI François, PEUGNET Arnaud, BONEF Marc, CHASSELON Jean-Claude, ACQUAIRE Alain, VAILLANT Jean-Pierre, LEGRAND Eric, BARBIER Marc, BRESOUS Yannick),

Budget Primitif 2019

Budget Annexe : Bâtiment industriel à vocation locative

Fonctionnement

| Compte | Libellé | Propositions 2019 |
|--------|--|---------------------|
| 011 | Charges à caractère général | 131 040,53 € |
| 66 | Charges financières | 3 800,00 € |
| 042 | Opération d'ordre | 30 000,00 € |
| 022 | Dépenses imprévues | 1 000,00 € |
| 023 | Virement à la section d'investissement | 33 848,41 € |
| 002 | Déficit de fonctionnement reporté | - € |
| | TOTAL DES DEPENSES | 199 688,94 € |
| 75 | Autres produits de gestion courante | 60 000,00 € |
| 77 | Produits exceptionnels | - € |
| 042 | Opération d'ordre | 13 750,00 € |
| 002 | Excédent de fonctionnement reporté | 125 918,94 € |
| | TOTAL DES RECETTES | 199 688,94 € |

Investissement

| Compte | Libellé | Propositions 2019 |
|--------|---------------------------------------|--------------------|
| 16 | Emprunts et dettes assimilées | 31 800,00 € |
| 21 | Immobilisations corporelles | 15 000,00 € |
| 23 | Immobilisations en cours | 10 000,84 € |
| 040 | Opération d'ordre | 13 750,00 € |
| 020 | Dépenses imprévues | 1 000,00 € |
| | TOTAL DES DEPENSES | 71 550,84 € |
| 001 | Solde d'exécution reporté | 5 702,43 € |
| 021 | Virement de la section fonctionnement | 33 848,41 € |
| 040 | Opération d'ordres entre section | 30 000,00 € |
| 16 | Emprunts et dettes assimilées | 2 000,00 € |
| | TOTAL DES RECETTES | 71 550,84 € |

Par 39 voix pour, 15 voix contre (Mme ERCAN Esra, MM. LEFEBVRE Serge, URIER Francis, GRAVET Jacques, LAOUT Didier, LALOI François, PEUGNET Arnaud, BONEF Marc, CHASSELON Jean-Claude, ACQUAIRE Alain, VAILLANT Jean-Pierre, LEGRAND Eric, BARBIER Marc, BRESOUS Yannick, MEREL Michel), 4 abstentions (MM. LAURENT Jean-Luc, VASSENT Christophe, BOITEL Francis, MUSEUX Gérard),

Budget Primitif 2019

Budget Principal

Fonctionnement

| Compte | Libellé | Propositions 2019 |
|--------|--|------------------------|
| 011 | Charges à caractère général | 2 865 146,49 € |
| 012 | Charges de personnel | 2 131 833,55 € |
| 014 | Atténuations de produits | 946 920,00 € |
| 65 | Autres charges courantes | 2 912 120,00 € |
| 66 | Charges financières | 48 810,00 € |
| 67 | Charges exceptionnelles | 630,00 € |
| 042 | Opération d'ordre | 866 000,00 € |
| 023 | Virement à la section d'investissement | 10 509 051,21 € |
| | TOTAL DES DEPENSES | 20 280 511,25 € |
| 70 | Ventes de produits fabriqués | 325 500,00 € |
| 73 | Impôts et Taxes | 7 448 612,00 € |
| 74 | Dotations, subventions et participations | 1 163 853,00 € |
| 75 | Autres produits de gestion | 805 551,63 € |
| 76 | Produits financiers | - € |
| 77 | Produits exceptionnels | 5 000,00 € |
| 042 | Opération d'ordre | 58 000,00 € |
| 002 | Excédent de fonctionnement reporté | 10 422 994,62 € |
| 013 | Atténuation de charges | 51 000,00 € |
| | TOTAL DES RECETTES | 20 280 511,25 € |

Investissement

| Compte | Libellé | Propositions 2019 |
|--------|--|------------------------|
| 020 | Dépenses imprévues | - € |
| 16 | Emprunts et dettes assimilées | 319 843,64 € |
| 20 | Immobilisations incorporelles | 257 040,00 € |
| 204 | Subventions d'équipement | 1 729 964,72 € |
| 45 | Opérations pour compte de tiers | 102 557,81 € |
| 21 | Immobilisations corporelles | 2 980 902,72 € |
| 23 | Immobilisations en cours | 10 311 532,50 € |
| 27 | Autres Immobilisations financières | 2 594 148,11 € |
| 040 | Opération d'ordre | 58 000,00 € |
| 001 | Solde d'exécution reporté | 1 584 341,87 € |
| | TOTAL DES DEPENSES | 19 938 331,37 € |
| 10 | Dotations, Fonds divers | 2 908 384,08 € |
| 13 | Subventions d'investissement | 2 108 248,00 € |
| 16 | Emprunts et dettes assimilées | 2 586 591,00 € |
| 27 | Prêts | 45 348,00 € |
| 45 | Opérations pour compte de tiers | 444 709,08 € |
| 23 | Immobilisations en cours | 20 000,00 € |
| 024 | Titres immobilisés | 450 000,00 € |
| 021 | Virement de la section de fonctionnement | 10 509 051,21 € |
| 040 | Opération d'ordre | 866 000,00 € |
| | TOTAL DES RECETTES | 19 938 331,37 € |

ADHESION AU DISPOSITIF DU SERVICE D'ENCAISSEMENT DES RECETTES PUBLIQUES LOCALES PAR INTERNET (PAYFIP)

Le décret n° 2018-689 du 1er août 2018 oblige les administrations de mettre à disposition des usagers un service de paiement en ligne. A compter du 1er juillet 2019, la Communauté de Commune de l'Est de la Somme a l'obligation de proposer un service de paiement en ligne aux usagers.

Pour pallier à cette obligation, la direction générale des finances (DGFIP) propose l'adhésion gratuite au système PAYFIP. Il s'agit d'une offre enrichie permettant un paiement simple, rapide et accessible par carte bancaire, mais aussi par prélèvement SEPA. Le dispositif étant accessible vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept. La mise en place de PAYFIP, peut intervenir selon deux modalités :

- . intégrer PAYFIP dans le site internet de la Communauté de Communes ; ou
- . utiliser le site sécurisé de la DGFIP.

Ce système permet une modernisation et une ouverture vers la dématérialisation, un enjeu de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme. Ce dispositif concernera l'ensemble des titres de recettes émis par la collectivité (tous les budgets sont concernés).

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Valide ces participations,

Autorise le Président à engager toutes les démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

ACCEPTATION DU CHEQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL (CESU) VERSION PAPIER ET AFFILIATION AU CENTRE DE REMBOURSEMENT DU CESU

Considérant la demande de parents usagés de la structure multi accueil petite enfance HAM STRAM GRAM, d'utiliser comme moyen de paiement, des chèques emplois services universels (CESU) créés dans le cadre de la politique conduite pour favoriser les services à la personne,

Considérant que le CESU permet, entre autres, de régler les factures d'une prestation fournie par un organisme agréé ou par une structure d'accueil collectif comme la structure multi accueil petite enfance,

Considérant que les collectivités locales sont tout à fait habilitées à accepter les CESU préfinancés comme moyen de paiement,

Considérant que l'acceptation par la collectivité de ce mode de paiement présente un intérêt certain pour les administrés qui se voient dotés par leurs employeurs ou leurs comités d'entreprise de ces chèques, qui ont parfois remplacé les aides directes,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte les CESU préfinancés version papier en qualité de titres de paiement pour la structure petite enfance communautaire HAM STRAM GRAM,

Autorise la Communauté de Communes à s'affilier au centre de remboursement des CESU (CRCESU) et accepte les conditions juridiques et financières de remboursement,

Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à cette décision.

AUTORISATION PERMANENTE ET GENERALE DE POURSUITES DONNEE AU COMPTABLE PUBLIC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles R 1617-4, L 1615-5 et R 2342-4,

Vu le décret n° 2009-125 du 3 février 2009 relatif à l'autorisation préalable des poursuites pour le recouvrement des produits locaux,

Vu la nécessité pour la collectivité de délivrer une telle autorisation permettant au comptable de poursuivre les redevables pour obtenir le recouvrement des créances locales,

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de Communauté de donner au comptable une autorisation permanente de poursuites pour la mise en œuvre d'oppositions à tiers détenteur et de saisies.

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de donner au comptable une autorisation permanente et générale de poursuites pour la mise en œuvre d'oppositions à tiers détenteur et de saisies,

Autorise le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL EST SOMME **ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2019**

Comme mentionné dans la convention pluriannuelle d'objectifs, de moyens et de partenariat liant la Communauté de Communes de l'Est de la Somme et l'association de gestion du Centre Social Intercommunal de l'Est de la Somme, il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter le versement d'une subvention de fonctionnement au Centre social au titre de l'année 2019.

Considérant le bilan positif de la première année de fonctionnement de l'association suite au transfert de gestion en date du 1er février 2018, notamment les bilans d'activité démontrant la mise en œuvre par le centre social des missions que la CCES lui a délégué et le bilan financier, validé par un cabinet comptable et un commissaire aux comptes,

Considérant, le budget prévisionnel 2019 de l'association en adéquation avec le plan d'actions décliné dans le cadre de son projet social 2019/2022 agréé en novembre 2018 par la CAF de la Somme et en corrélation avec la politique de développement social local du territoire prévu par la collectivité,

Considérant la nécessité pour l'association de disposer d'un fonds de roulement estimé à 177 000 € pour l'année 2019, en raison de sa création récente et de la nouvelle dynamique visant à développer son projet sur l'ensemble du territoire intercommunal

Conformément à la convention pluriannuelle d'objectifs, de moyens et de partenariats, notamment l'article 3, la subvention sera versée en 2 fois.

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, (M. AQUAIRE Yann, intéressé, ne participe pas au vote),

Accorde la subvention suivante, dont les crédits sont prévus au chapitre 65 :

| ASSOCIATION | MONTANT DE LA SUBVENTION ACCORDEE |
|---|--|
| Centre Social Intercommunal Est Somme - (CSIES) Animation de la vie sociale | 81 400 € |

Autorise le Président à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

INFORMATION

DECISION DU PRESIDENT

Décision n° 2019-6 du 2 avril 2019 relative à la passation avec la société VEOLIA PROPLETE NORD NORMANDIE, rue du Fief - 80040 AMIENS, d'un marché de location et de transport de bennes de déchets verts (lot n°1) et de bois (lot n°2) du 1^{er} avril 2019 jusqu'au 31 décembre 2020. Ce marché est conclu à prix unitaires :

| Prestations | Prix unitaires (€ HT / tonne) | TVA | Prix unitaire (€ TTC/tonne) |
|---|----------------------------------|------|--------------------------------|
| Location et transport de bennes déchets verts (rotation Ham / Languevoisin) | 27,50 € HT | 10 % | 30,25 € TTC |
| Location et transport de bennes bois (rotation Ham / Languevoisin) | 78 € HT | | 85,80 € TTC |

Séance levée à 22 heures 30